



COMMUNE DE TELLIN



PROGRAMME COMMUNAL DE DÉVELOPPEMENT RURAL DANS LA PHILOSOPHIE DE L'AGENDA 21 LOCAL

Partie III : Objectifs de développement
Annexe



TABLE DES MATIÈRES

MATRICE AFOM	3
1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE BÂTI	3
2. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT	4
3. ÉNERGIES	5
4. POPULATION.....	6
5. LOGEMENT	7
6. ENSEIGNEMENT	8
7. SOCIAL.....	8
8. CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE.....	9
9. ÉCONOMIE ET EMPLOI.....	10
10. TOURISME	11
11. AGRICULTURE ET FORÊT	12
12. MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE	13
13. GESTION COMMUNALE	14

MATRICE AFOM

Présentation du diagnostic partagé sous forme de matrice AFOM (Atouts/Faiblesse, Opportunités/Menaces) répartie selon les différentes thématiques.

Cette matrice a fait l'objet d'une réflexion avec la CLDR et différentes personnes ressources.

1. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET PATRIMOINE BÂTI

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Le recours au Plan Communal d'Aménagement révisionnel pour la réhabilitation et la préservation de l'ancienne carrière de Resteigne. • La réalisation d'un master plan pour le développement du Site du Grand Pachy (logements, services, densification du cœur de Tellin). • Des villages au patrimoine architectural de qualité. • Un petit patrimoine et un patrimoine d'intérêt bien présents dans les villages. • Des propriétaires publics et privés conscients de la valeur de leur patrimoine qui mènent des actions et projets de valorisation et de préservation. • CCATM active et efficace (cf étude annexée). 	<ul style="list-style-type: none"> • L'absence d'outils de gestion et de programmation globale en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme, de mobilité. • Du nouveau bâti en rupture avec le bâti traditionnel et les structures villageoises. • L'absence de réelles places de villages qui sont davantage des parkings que des places. • Manque d'espaces de convivialité aménagés dans les villages. • Des abords de patrimoine trop peu valorisés.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • La révision d'outils et de législations régionales (SDER, CODT) et la simplification de procédures et de législations... • Les opportunités régionales au niveau des SAR. • Le développement du tourisme : découverte ludique du patrimoine, hébergements de terroir, ... • Des outils destinés à encourager la préservation du petit patrimoine : Qualité Village Wallonie, SOS patrimoine rural, FRW,... • La possibilité d'envisager la poursuite de l'augmentation du parc immobilier et en corollaire de la population. • L'existence de certains outils de cadrage de l'urbanisation. 	<ul style="list-style-type: none"> • La révision d'outils et de législations régionales (SDER, CODT) qui ne prennent pas suffisamment en compte les réalités des petites communes rurales. • L'urbanisation non contrôlée et les impacts sur la mobilité et les services tels que le ramassage des déchets, les transports en commun,... • La perte d'esprit villageois par manque d'espace publics favorisant les relations.

2. RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Commune sur la Calestienne et l'Ardenne proposant paysages et relief variés. • Un patrimoine naturel riche et varié formant un réseau écologique de qualité, notamment sur les tiennes de la Calestienne (pelouses calcicoles). • La présence de la forêt. • La Lesse et la Lhomme qui structurent le paysage (collines). • Un sous-sol riche en phénomènes et sites karstiques. • Des caractéristiques physiques et naturelles qui offrent un potentiel naturel exploitable par le tourisme vert et diffus. • Des ressources en eau potable exploitées et gérées par la commune. • Une politique d'égouttage et de gestion des eaux usées (en cours) menée sur l'ensemble du territoire. • Des eaux de surface de bonne qualité... • Une nature que l'on veut préserver : 40% du territoire en site Natura 2000, 34 Sites de Grand Intérêt Biologique, 8% du territoire protégé au travers de réserves naturelles, forestières ou d'intérêt scientifique. • Une volonté communale de préserver les richesses naturelles via le recours à des outils tels que PCDN, Contrat rivière, Life, Plan Maya, Biodibap, gestion différenciée ou l'organisation d'actions récurrentes qui impliquent les habitants. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fragilité des milieux naturels. • Peu de sols de bonne qualité agronomique impliquant une agriculture majoritairement d'élevage. • Les risques liés aux inondations et à la qualité de l'eau, notamment pour le tourisme en aval. • Nuisances diverses : bruits, déchets, incivilité notamment le long des routes et aux abords des bulles à verre,... • Absence de zone de baignade. • Problèmes de pression à certains moments de la journée, notamment à Bure.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les dynamiques transcommunales en matière de préservation et de valorisation de la Nature ou de valorisation du tourisme vert (Contrat Rivière, GAL, Massifs Forestiers, ...). • Les opportunités européennes en matière de mise en œuvre d'actions de ce cadre. • La candidature au label Unesco « Geopark ». • L'élaboration de Plans de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) au niveau wallon. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les changements climatiques. • Les impacts de l'évolution des consommations humaines et des techniques agricoles : déchets, pollutions. • Les politiques régionales en matière de financement des programmes d'épuration.

3. ÉNERGIES

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une commune engagée depuis plusieurs années à diminuer sa consommation en énergie notamment par la réalisation de différents travaux sur les bâtiments publics (isolation, chauffage, ...) tout en se tournant vers les énergies renouvelables. • Une commune qui incite ses citoyens à consommer moins d'énergie via une série de primes énergie et bâtiment. • Les services proposés par la commune (Conseiller en énergie) et le CPAS (Service de guidance énergétique). • Le PAED et les engagements pris dans le cadre de la convention des maires 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas encore de projet ou d'équipement qui s'intègre dans une filière énergétique locale globale. • Trop peu d'utilisation des ressources locales • Des bâtiments et logements publics encore trop peu intégrés dans la démarche
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les initiatives européennes, régionales et provinciales destinées à soutenir les politiques locales en faveur des énergies durables. • Appel à projets UREBA : travaux d'isolation et de remplacements des châssis, amélioration des installations d'éclairages ... • Des services aux citoyens, des primes et aides pour des travaux énergie (commune, province, région) • Nombreuses solutions techniques pour répondre aux enjeux énergétiques de la construction. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'évolution du coût des énergies fossiles et l'impact sur les budgets des pouvoirs locaux et des citoyens. • Les aides régionales plutôt en diminution. • Défis énergétiques pour les bâtiments anciens assez nombreux dans la commune. • Coûts de rénovation des bâtiments publics liés aux enjeux énergétiques. • Frein des habitants sur certains projets (NIMBY).

4. POPULATION

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une croissance démographique lente. • Densité de population faible : cadre de vie de qualité. • Une population de 0 à 14 ans en augmentation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un taux de croissance de la population qui reste faible. • Une des communes les moins peuplées du pays. • Le village de Grupont qui ne connaît pas de croissance de sa population. • Une concentration des nouveaux habitants dans les trois autres villages. • Vieillesse de la population et manque de structure d'hébergement adaptée • Une population de 25 à 45 ans en diminution. • Forte augmentation des personnes vivant seules. • Diminution de la taille des ménages.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Projets de lotissements à Resteigne, Tellin... • Croissance raisonnée de la population. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances au vieillissement de la population- augmentation de l'espérance de vie. • L'attrait des pôles économiques et commerciaux voisins sur les tranches 25-45 ans suite à une inadéquation de l'offre de logements, de services et commerces. • Les impacts d'une faible population sur les moyens communaux (IPP) et la vie locale (fréquentation des activités, des écoles, ...).

5. LOGEMENT

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un parc de logement caractéristique du milieu rural et villageois. • Des bâtiments qui ne sont pas fractionnés. • Un prix moyen des ventes de terrains à bâtir faible. • Une politique communale et des projets en faveur de développement de logements sociaux, de transit et d'urgence. • Le plan HP mais... • Peu de logements inoccupés. • Un nombre de secondes résidences stable. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un parc de logement qui suit peu les tendances démographiques (augmentation des personnes isolées). • Un parc de logement à 53% d'avant-guerre. • L'offre en appartements très faible. • Un prix moyen de vente des maisons plus élevé que celui de la moyenne wallonne. • Un taux de logement public inférieur à la moyenne attendue par la Région Wallonne. • ...impossibilité de le mettre en place au niveau du parc de WE aux Brûlins pourtant non adapté à la permanence.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et réformes du Code Wallon sur le logement. • Le plan HP. • Logements tremplins et intergénérationnels. • Politique wallonne en faveur des noyaux d'habitat, lieux de rassemblement de services. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques et réformes du Code Wallon sur le logement : accès au logement social public, mise en place de sanctions en cas de non-respect des objectifs régionaux (min. 10% de logements publics sur le territoire, min. un logement de transit pour 5.000 habitants, ...). • L'exode des jeunes suite aux difficultés de se loger : prix élevés, manque d'offre, ...

6. ENSEIGNEMENT

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une offre d'enseignements de la maternelle au secondaire. • Une augmentation globale de la fréquentation en maternelle et en primaire. • Un enseignement maternel et primaire attire des enfants des communes voisines. • Des établissements communaux qui sont rénovés, intégrés dans la politique énergétique et dans le Plan de Déplacement Scolaire. • Les activités extra-scolaires : accueil, école des devoirs, stages, • Une population de 0 à 14 ans en augmentation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Diminution de la fréquentation dans un établissement du fondamental et le collège. • Une offre limitée d'options au Collège. • Pas de ramassage scolaire organisé par la commune. • Le sentiment d'insécurité le long de routes et les impacts négatifs sur les déplacements doux des élèves. • Une offre extra-scolaire trop peu en lien avec les horaires des parents (plage horaire trop courte).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Augmentation de la population 'jeunes' via les nouveaux projets de logements 	<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques fédérales et régionales en matière de transports en commun.

7. SOCIAL

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Un service d'accueillantes ONE géré en inter-CPAS. • De nombreux services et activités spécifiques pour les aînés ou intergénérationnels • CCC des aînés. • Un CPAS très actif : resto social, potager collectif,... • Bon accès aux soins de santé. • PCS. • DEFITS. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas d'offre d'accueil en crèche. • Taux de couverture de l'accueil de la petite enfance faible. • Pas d'établissement dédié aux aînés (Maison de repos et de soin, résidence services,...). • Pas de CC des enfants ou des jeunes. • Manque de lisibilité de l'offre sociale /problème de communication.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les politiques wallonnes en matière sociale : code wallon du logement et de l'habitat durable, Plan HP,... • Plan cigogne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances au vieillissement de la population- augmentation de l'espérance de vie. • Les réformes de l'état en matière de soins aux personnes âgées. • Capacité d'accueil en lits en Maison de Repos et de soins très faible en Province de Luxembourg. • Les politiques wallonnes en matière sociale : code wallon du logement et de l'habitat durable, Plan HP, Plan de cohésion sociale.

8. CULTURE, SPORT ET VIE ASSOCIATIVE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Une vie culturelle très diversifiée et active. • Des comités locaux actifs. • Des salles dans tous les villages. • La nouvelle salle de l'Office du Tourisme. • Des initiatives mises en place pour les jeunes (local)... • La mise en place d'un Comité de Développement Touristique et Culturel qui rassemble des acteurs privés, associations et pouvoirs publics dans la dynamique locale. • L'Espace Public Numérique... • La cellule culturelle de la Haute-Lesse qui organise des stages, ateliers, événements,...(MSFA). • Une offre de sport assez large. • Le complexe sportif à Tellin qui a un bon taux de fréquentation... • Volonté locale (privée et associative) de préserver et de dynamiser l'image campanaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • La coordination des activités. • La fréquentation de la bibliothèque qui diminue. • L'état de certains équipements socio-collectifs et sportifs. • ...Mais limitées (peu d'offre de locaux, d'aires de jeux,...). • Trop peu d'activités pour les jeunes en dehors du sport. Pas assez de mouvement de jeunesse. • La fermeture du musée de la Cloche et du Carillon : risque de perte de la mémoire liée à l'histoire de la commune. • ...mais non accessible aux PMR. • L'esprit de clocher. • ...mais difficulté pour des clubs locaux d'y avoir accès.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Aides régionales à l'amélioration des équipements, le PCDR 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendance à l'individualisme, baisse du bénévolat...

9. ÉCONOMIE ET EMPLOI

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Bénéficiaires du RIS en stagnation et nombre faible par rapport à la moyenne micro-régionale. • Sur 10 ans, augmentation des actifs occupés et diminution des inactifs... • Un taux d'emploi et un taux d'activité en nette progression qui placent Tellin dans le trio de tête de la micro-région... • De nombreux postes d'emplois salariés dans des établissements de services (administration et enseignement). • Augmentation du nombre d'indépendants à titre complémentaire, principalement des femmes. • Des acteurs locaux publics qui aident à la recherche d'emploi et l'insertion professionnelle : CPAS et DEFITS Tellin. • Le développement d'activités économiques à Tellin. • Des entreprises et commerces aux savoir-faire spécifiques qui, pour certains, s'inscrivent dans une renommée internationale (art campanaire). 	<ul style="list-style-type: none"> • Revenu moyen par habitant légèrement inférieur à celui de la Région wallonne et relativement faible à l'échelle belge. • ... mais récemment, depuis 2010, période de stagnation. • Mais un taux de chômage qui diminue peu et qui reste supérieur à celui de la moyenne micro-régionale et un ratio d'emploi intérieur faible. • Un nombre d'indépendants relativement faible. Le nombre d'indépendants à titre principal qui diminue. • Une zone d'activités toujours à l'état de projet depuis plusieurs années. • Pas de réponse à apporter aux entreprises (TPE,PME) qui souhaitent s'installer à Tellin. • Diminution des commerces. • Absence de structure d'aide au développement économique local (ADL).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Proximité de pôles d'emplois. • Des services provinciaux à destination des collectivités locales et des porteurs de projets : Observatoire du commerce. • Les stratégies de positionnement de petits commerces qui jouent la très haute qualité dans les produits, les services, l'accueil et le design du magasin. • Les nouveaux espaces de travail (bureaux partagés, espace de co-crédation,...) et les nouveaux modes de partage des travailleurs (groupement d'employeurs). 	<ul style="list-style-type: none"> • La réforme de l'état et les politiques fédérales : impacts sur les budgets régionaux et locaux. • Un environnement en pleine mutation : développement de l'e-commerce, dumping social, crise et l'impact sur la consommation, vieillissement de la population (services adaptés). ▪ Risques que des investisseurs potentiels ou entreprises locales en développement, s'implantent dans les communes voisines faute d'espaces adaptés à l'activité économique. • Mauvaise couverture internet et de téléphonie mobile.

10. TOURISME

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La localisation : aux portes de la grande forêt, proximité autoroute. • L'attrait des ressources naturelles et paysagères. • La présence d'un bureau d'accueil : Office du Tourisme. • Les nombreuses promenades balisées. • Une offre d'hébergements touristiques... • L'offre événementielle. • Comité de développement culturel et touristique et le bureau d'accueil de l'Office de Tourisme. • Initiative privée pour redynamiser les activités touristiques de découverte de l'art campanaire : fonderie. 	<ul style="list-style-type: none"> • La fermeture du musée. • Un positionnement touristique peu marqué. Pas une destination en tant que telle. • Le manque d'équipements de confort et l'entretien du balisage. • ...mais qui reste faible. • Un parc de week-end qui voit le développement de l'habitat permanent, et un camping privé peu tourné vers l'économie locale. • Manque de visibilité de l'Office de Tourisme.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Les dynamiques transcommunales au niveau du développement du tourisme et de sa promotion : Maison du Tourisme, Géopark, GAL... • Les tendances fortes du tourisme : recherche d'expériences, rencontres avec les habitants, e-tourisme. • Le développement du slow tourisme. • Les nouvelles dynamiques wallonnes : Bienvenue Vélo, Wallonie Destination Qualité... • Attractivité de la micro-région et de la grande forêt de Saint-Hubert (projet massif forestier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les tendances fortes du tourisme : développement du tourisme urbain du court séjour, e-tourisme, client zappeur, ... • La concurrence de destinations plus fortes. • Restructuration des Maisons du Tourisme.

11. AGRICULTURE ET FORÊT

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Plus de 50% de la surface communale occupée par la forêt (dont les ¾ sont des forêts communales composées majoritairement de feuillus). • Des revenus des ventes de bois et de location de chasses et de pêche. • L'attrait touristique important : promenades et intégration des bois de la partie ardennaise à La Grande Forêt de Saint-Hubert et de la Haute-Lesse. • La richesse de la faune et de la flore, et la gestion des espaces forestiers en vue de leur gestion et de leur protection (réserves forestières, PCDN, charte PEFC pour l'ensemble des bois communaux...). • Projet communal pour utiliser davantage les produits locaux dans les cantines scolaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Très forte diminution des exploitations agricoles et une augmentation de la superficie moyenne. • Une forte représentation d'exploitants sans successeur ou très incertains sur la reprise de l'exploitation. • Une agriculture et des produits locaux très peu diversifiés. • Augmentation de la superficie moyenne par exploitation. • À l'exception de 2 exploitants forestiers, l'absence d'entreprises de transformation et de valorisation du bois. • La trop faible utilisation des ressources forestières en énergie durable.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le nouveau Code wallon de l'Agriculture qui a pour objectif « d'encourager le maintien d'une agriculture familiale, plurielle, rentable, pourvoyeuse d'emplois et l'évolution vers une agriculture écologiquement intensive ». • Les impacts de Mesures Agro-environnementales et des mesures environnementales sur le type d'agriculture, les pratiques, les contraintes,... • Le Code Forestier Wallon : « outil de gestion durable, moderne, adapté aux fonctions économique, environnementale et sociale de notre patrimoine forestier ». • Le retour des consommateurs vers des produits locaux. • Le Code Forestier Wallon : « outil de gestion durable, moderne, adapté aux fonctions économique, environnementale et sociale de notre patrimoine forestier ». 	<ul style="list-style-type: none"> • Tendances générales de l'agriculture wallonne. • Diminution structurelle du nombre d'exploitations agricoles. • Les difficultés d'accès à la terre.

12. MOBILITÉ ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • L'autoroute E411 et sa sortie sur le territoire de la commune offre à la commune une accessibilité aux pôles urbains (et inversement). • Les différentes initiatives locales de mobilité pour la population tellinoise (PMR ou non) : DEFITS, FlexiTEC, le taxi social du CPAS. • Le trafic et les accidents de la route sont assez faibles sur les routes régionales de la commune. • La gare de Grupont sur la ligne Namur-Luxembourg. Les correspondances avec deux lignes de bus. • Le Plan de Déplacement Scolaire. 	<ul style="list-style-type: none"> • Une seule bretelle d'accès. • La faible prise en compte des modes de déplacements doux : pas de pistes cyclables, manque de liaisons inter-villages utilitaires. • Pas de RAVeL ou d'équipements similaires. • La cadence « scolaire » des lignes de bus. • Pas de bus scolaire qui propose un ramassage encadré. • Les traversées de villages par des routes régionales et le sentiment d'insécurité (renforcé par le manque de passage pour piétons). • L'accessibilité aux bâtiments publics, les places, les trottoirs et parking et les déplacements des PMR. • Pas de plan global de mobilité. • Lisibilité de l'offre en matière de services mobilité notamment pour les PMR.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Le livre blanc de la mobilité en Province du Luxembourg – 2010 et la mise en place de nouveaux projets de mobilité : Luxcovoiturage, Locomobile,... • Les PICM. • Les projets en matière de mobilité alternative tels que le Flexi TEC. • La structuration du réseau autoroutier en province du Luxembourg : l'axe Nord-Sud privilégié. 	<ul style="list-style-type: none"> • Politiques fédérales et régionales en matière de transports en communs : diminution de l'offre, modifications des horaires, désinvestissements dans les équipements,... • Comportement individualiste toujours attaché à l'usage d'un véhicule et privé.

13. GESTION COMMUNALE

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Commune qui s'implique activement dans les dynamiques transcommunales. 	<ul style="list-style-type: none"> Partenariats à géométries variables : perte de cohérence...
<ul style="list-style-type: none"> Une commune qui associe ses citoyens au travers de la CLDR, CCATM, CC des aînés, PCDN, ... 	
<ul style="list-style-type: none"> Des primes communales notamment en matière d'énergie et de soutien aux commerces. 	
<ul style="list-style-type: none"> Des outils de communication virtuels et papier.. 	<ul style="list-style-type: none"> Une communication jugée inefficace et peu qualitative.
Opportunités	Menace
<ul style="list-style-type: none"> Les dynamiques transcommunales. Les projets européens. 	<ul style="list-style-type: none"> Les transferts de compétence. Les modifications des politiques notamment en matière de chômage : impacts sur les budgets de la commune et du CPAS.

Programme Communal de Développement Rural – Commune de Tellin	
Partie III : Définition des objectifs de développement	
Annexe	
Version	3 octobre 2016
Maître d'œuvre 	Commune de Tellin Rue de la Libération 45, 6927 Tellin www.tellin.be Tél : +32 (0) 84 36.61.36
Auteur de projet 	Traces TPI Rue du Cayaux 17, 5620 Flavion www.tracestpi.com Tél : +32 (0) 82 68 84 31 Rédacteur : Laurence Docquir, Consultante